



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE PROCES-VERBAL N°53

Date 12/06/2025

Président : Nicolas DANOS

Présents : Bernard BATS Mehdi RAHMOUNI

Excusé : Gerald BETTANCOURT, Jean-Louis CAUMES, Abdelatif KHERRADJI, Julien SCHMITT, Michael TALAVERA, Azzedine SOUIFI

Audition de XXXXX

Cet arbitre a été auditionné suite à son comportement envers l'observateur sur sa rencontre du 24/05/2025 sur laquelle il était désigné en tant qu'arbitre assistant.

Il reconnaît son erreur par rapport à son comportement vis à vis de l'observateur, il s'engage à le contacter pour s'excuser car il n'avait pas osé sur le moment.

La commission jugeant en 1er ressort après en avoir délibéré décide :

- D'infliger un rappel à l'ordre à Monsieur XXXXX sur le fait qu'il doit, à l'avenir, être plus attentif aux conseils.

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Bernard BATS

Nicolas DANOS